

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	39	44

N° 115/2019

OBJET : Marché de fourniture d'un système d'identification et de comptage de bacs de collecte d'ordures ménagères et de recyclables secs / autorisation de signature de l'avenant n°1

L'an deux mille dix-neuf et le 4 juin à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 28 mai 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Sabine PARACHE, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ; Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Joël MASSACRIER, René MARCHAND, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : Nadine BARRE donne procuration à Philippe FOURMENTIN, Gilles COMBES à Danielle TENSA, Cathy HOAREAU à Patrick CASTRO, Catherine MONIER à Claude DIDIER, Sébastien VINCINI à Monique COURBIERES.

ABSENTS : Messieurs Jean DELCASSE et Serge MARQUIER.

ABSENTS EXCUSES : Madame Nadia ESTANG et Monsieur Jean-Claude ROUANE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Joël MASSACRIER a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge des déchetteries rappelle qu'un marché a été signé le 3 août 2015 avec l'entreprise PACKMAT SYSTEM pour la fourniture d'un système d'identification et de comptage de bacs de collecte d'ordures ménagères et de recyclables secs. Ce marché arrivera à échéance le 31 décembre 2020.

Il précise que dans le cadre de la construction de la déchetterie de Cintegabelle, les services doivent fournir les barrières d'entrée et de sortie. Le prix de la barrière de sortie figurant dans le bordereau de prix est erroné. Cet avenant a pour objectif de rectifier le tarif figurant dans le bordereau de prix unitaire en raison d'une erreur de saisie comme suit :

- Ligne 3 – barrière de sortie (fourniture et pose de barrière de sortie largeur 4m ou plus et raccordement)
- Prix figurant au BPU : 314.40 € HT
- Nouveau prix unitaire : 3 363.40 € HT

Il précise que le montant maximum du marché reste inchangé.

Lors de la commission d'appel d'offres du 13 mai 2019, les membres de la CAO ont émis un avis favorable à cet avenant.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

PREND ACTE de l'avis de la CAO,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS